

## **Nataf Fajgenbaum & Associés conseil du PSG dans le cadre de la conclusion du contrat de partenariat avec Huawei**

18 Juin 2014

---

**Nataf Fajgenbaum & Associés a conseillé le Paris Saint-Germain dans le cadre de la conclusion de son contrat de partenariat avec la société chinoise Huawei, 3ème vendeur mondial de smartphones.**



Ce partenariat officiel avec une entreprise chinoise de premier plan s'inscrit dans la stratégie du club parisien d'accroître sa notoriété et sa visibilité en Asie et de développer une marque mondiale « Paris Saint-Germain ».

Le Paris Saint-Germain était conseillé par Nataf Fajgenbaum & Associés (Jacques Nataf, associé et Etienne Rizk) et par Romain Voillemot, Directeur juridique du Paris Saint-Germain.